

Conférence prononcée par Suzanne-G. Chartrand
dans le cadre de la Semaine de l'éducation, à l'Université Laval, le 9 février 2022

La mission de l'école obligatoire

Je désirais aborder une question cruciale, qu'on à laquelle on n'accorde pas trop d'attention : **la mission de l'école**

Par *école* j'entends l'institution qui assure la scolarisation, obligatoire jusqu'à 16 ans depuis.... 1988.

Trop souvent, on tient pour acquis qu'il existe un consensus social sur la mission de l'école. Depuis 20 ans, depuis ledit *Renouveau pédagogique*, on entend les mêmes mots : **instruire, socialiser et... qualifier**

Mais on ne leur ne donne pas nécessairement le même sens, d'où la nécessité de les définir et de discuter de cette question fondamentale : **que vise l'école ? à quoi doit-elle servir ?**

Depuis les années 1960, instruire et socialiser sont les deux missions officielles du système scolaire québécois fondement du curriculum. Les années 2000 ont vu apparaître une troisième mission : **qualifier**... Pourquoi ? Cela s'imposait-il ?

Mais selon le PFÉQ, y a-t-il UNE mission ou TROIS missions ?

Selon le *Programme de formation de l'école québécoise* du premier cycle du primaire (PFÉQ, p. 3), **il n'y aurait qu'une mission : « la mission de l'école s'articule autour de trois axes : instruire, socialiser et qualifier »**. Mais cette affirmation est contredite dans la même page où il est question de trois missions dans le libellé de la section 1.3 qui se lit : La triple mission de l'école (PFÉQ, 1^{er} cycle secondaire, p. 3).

1. L'instruction : mission traditionnelle de l'éducation scolaire

Instruire, généralement défini comme la tâche du **corps enseignant**. Elle consiste à **transmettre et à faire acquérir des connaissances et des compétences** (à savoir des savoir-faire qui se fondent sur des connaissances, des habiletés et des attitudes appropriées¹) aux élèves pour qu'ils s'instruisent.

Alors **s'instruire** n'est-ce pas pas être capable non seulement de s'approprier des savoirs et à développer des compétences, mais de pouvoir les situer dans le

¹Voici des compétences qui doivent se développer à l'école : résoudre un problème mathématique, orthographier correctement son texte, construire un objet, savoir se repérer sur une carte, interpréter une œuvre musicale, par exemple, on peut connaître la règle d'accord de l'adjectif et ne pas l'appliquer dans ses textes, par manque d'une utilisation adéquate de procédures de révision, puis de correction de son texte : cette compétence (savoir orthographier les adjectifs de son texte) est aussi essentielle que la connaissance de la règle orthographique.

temps et l'espace, en les contextualisant ; en les mettant à distance dans une ouverture à leur transformation et à la nôtre ? Les connaissances, les instruments pour les acquérir et les compétences pour les mobiliser joueront un rôle de premier plan dans la quête de l'émancipation de chaque personne : ils devraient donc être au cœur de l'institution scolaire.

Par **émancipation**, je veux dire un processus visant à se libérer, à s'affranchir de toute dépendance non légitime, qu'elle soit morale (des idées, des croyances, des dogmes, des préjugés, etc.), structurelle ou matérielle.

Mais, attention, il ne faut pas confondre émancipation et liberté individuelle sans entraves. Pour s'émanciper, chaque humain doit apprendre à vivre avec d'autres, avec leurs normes, leurs règles, mais aussi leurs possibilités dans divers milieux. Car l'humain est un sujet social, aussi **toute émancipation individuelle ne peut se réaliser qu'en lien avec l'émancipation collective.**

Ainsi, s'instruire signifie s'approprier des savoirs, des instruments et des compétences dans une perspective d'émancipation personnelle et collective.

S'instruire implique apprendre à penser.

Mais, pour s'instruire, il faut penser. Et cela aussi s'apprend. **Apprendre aux élèves à penser, devrait être au cœur des interventions pédagogiques.**

Penser exige ouverture et curiosité, mais aussi rigueur et ténacité... Penser exige qu'on aille plus loin que ses perceptions, ses émotions, ses croyances, ses opinions qu'on doit mettre à distance, dont on doit juger de la pertinence et du bienfondé, dont on doit discuter, débattre. L'école doit développer la pensée critique des élèves.

La **pensée critique** peut être décrite comme une pensée s'interrogeant sur elle-même, sur ses origines ou ses sources, sur ses assises ou ses fondements, sur ses conséquences aussi, acceptant de se nuancer, de se compléter, de s'enrichir dans le dialogue avec d'autres pensées ou d'autres personnes.

Elle se compose d'attitudes : douter de ses perceptions et de ses représentations, écouter avec une ouverture d'esprit, être empathique, rechercher la rigueur et aussi acquérir des habiletés réflexives : délibérer, justifier son point de vue, se corriger, contester, suggérer des alternatives, etc. Son développement permet de contextualiser, d'apprécier et d'interroger l'information, les normes, les points de vue exprimés, les phénomènes naturels, humains ou sociaux et les preuves justifiant la validité des arguments et des raisonnements.

Les enseignantes et les enseignants ont le devoir de travailler à ce que chaque élève développe ses capacités de réfléchir et puisse comprendre pourquoi il

pense ce qu'il pense, ce qui pourra amener ce dernier à revoir ses opinions, ses certitudes.

Si elle est enseignée dans cette perspective, **chaque discipline scolaire** contribuera au développement de la capacité à penser et à se construire.

Mais on ne pense pas qu'avec **sa tête, on pense aussi avec ses mains, son corps**. Les artisans comme nombre d'artistes ne pensent-ils pas avec leurs mains, avec leur corps. Faut entendre des chorégraphes ou des verriers évoquant leur processus de création pour en être convaincus.

On pense avec sa langue, d'où l'importance de faire du développement des compétences langagières une priorité de tous les personnels scolaires.

Contrairement à ce qu'on retient l'adage de Boileau, on pense avec sa langue. Langue sans laquelle la pensée ne peut s'articuler ni ensuite être communiquée, qu'on soit analphabète ou pas. Une idée n'existe pas hors du langage oral ou écrit qui l'énonce.

Car la pensée est toujours un produit social, elle est influencée par le milieu, le parcours de vie, etc., même celle d'un génie solitaire. Aussi la place du développement des compétences langagières orales et écrites à l'école ne doit-elle pas être repensée ?

On a beau lire dans les documents ministériels depuis des décennies que c'est une responsabilité partagée par tous les personnels scolaires, la réalité est bien autre.

Les activités langagières (lire, écrire, parler, écouter) faisant l'objet d'apprentissages et de rétroactions ne dépassent bien souvent pas la classe de français, au secondaire, tout au moins.

Pourtant, elles devraient faire l'objet d'une attention, d'une réflexion, d'apprentissages, de rétroactions dans toutes les disciplines scolaires et dans toutes les activités collectives de l'école. Compte tenu du fait qu'elles ont un impact sur les fonctions psychiques comme l'attention, la mémorisation, le jugement, le raisonnement, l'abstraction, l'imagination et donc qu'elles contribuent à apprendre à penser, **le développement des compétences langagières devrait être le souci permanent et la responsabilité de tous les intervenants scolaires².**

De plus, bien entendu, le langage joue un rôle de premier plan dans le processus de socialisation.

² Voir les références de la recherche Scriptura sur le Portail de l'enseignement du français (U Laval).

2. La socialisation, qu'est-ce que c'est au juste ?

Premier volet : apprendre à vivre avec l'autre et les autres

La fréquentation des lieux d'éducation préscolaire et scolaire joue un rôle capital dans la socialisation des jeunes, bien qu'ils ne soient pas les seuls. Sorti de son milieu familial, chaque enfant doit apprendre à vivre avec d'autres dans un autre milieu, avec des normes, des règles et des possibilités qui peuvent être fort différentes de celles de la famille ou de milieux non scolaires (terrain de jeu, bibliothèques, etc.). Les milieux éducatifs doivent amener chaque enfant et chaque élève à saisir et à comprendre qu'il fait partie de collectivités, qu'il doit apprendre à composer avec elles, qu'il peut en devenir solidaire et l'enrichir.

Il doit apprendre qu'il fait partie d'un tout : l'humanité, qui fait partie d'un ensemble encore plus vaste : la Nature qu'il doit protéger et chérir. Sinon, lui et tous les autres se condamnent aux désastres écologiques et aux guerres fratricides. L'école a la mission fondamentale de développer ce sentiment d'appartenance à la Terre et à l'humanité, et de développer la solidarité humaine.

Dans toutes les sphères de la société, on fait actuellement **l'apologie du moi, de la différence, de ce qui rend unique au détriment de la nécessaire solidarité humaine et des contraintes qu'une réelle émancipation implique.** C'est le règne de l'adaptabilité des institutions aux particularités de chacun et non l'inverse, du moins en bonne partie. L'insistance sur l'autonomie de l'enfant et du jeune, en psychologie du développement et en éducation, au détriment de la nécessaire solidarité humaine au cours des dernières décennies a eu des effets pervers dont on voit maintenant les effets (dont l'enfant-roi). On peut lire que dès deux ans l'enfant est autonome et qu'on doit respecter son autonomie... L'autonomie des individus est toujours relative, car la vie en société impose des contraintes, des limitations.

Deuxième volet : s'approprier les legs de l'humanité

Les savoirs, les techniques, les arts que l'école transmet doivent être présentés comme des legs de l'humanité, en ce sens ils participent de la socialisation.

Aussi, **s'instruire**, c'est aussi **se socialiser**, car c'est entrer en contact avec les produits d'une partie de l'humanité. Ce ne sont pas deux missions totalement séparées : elles s'interpénètrent.

3. Compte tenu de la conception exposée plus haut de la mission de l'école, quel curriculum construire, quels savoirs transmettre ?

Le curriculum peut être défini comme l'organisation du parcours scolaire avec ses ordres d'enseignement (primaire, secondaire, etc.) et ses cycles d'une part et, d'autre part, les contenus d'apprentissage prescrits.

Historiquement, l'institution scolaire les a organisés en **disciplines scolaires** (souvent appelées *matières scolaires*). Ces dernières se sont transformées et se transforment encore (ex. : le cours Sciences et technologie qui amalgame six sciences en plus de la technologie...). Les connaissances et compétences sont énumérées dans le programme de formation de l'école québécoise (PFÉQ) prescrit par l'État et elles constituent la base du curriculum et de la grille-horaire. Rappelons que les programmes d'études actuels ont près de 20 ans. Ils ont été prescrits en 2001 pour le primaire, en 2005 pour le premier cycle du secondaire et en 2009 pour le 2e cycle du secondaire.

Plusieurs questions générales et spécifiques demandent réflexion et débat.

Avant de prescrire un nouveau programme d'études, ne faudrait-il pas impérieusement faire **un sérieux bilan** des précédents ?

Comment découper le **parcours scolaire** ? Quelles différences concrètes fait-on dans l'approche des savoirs disciplinaires aux différents cycles du curriculum du primaire et du secondaire ?

Quelles **disciplines** (appelées matières) doivent être conservées au cours de la scolarité ? Comment dépasser leurs limites ? De quelles façons travailler l'interdisciplinarité, voire la transdisciplinarité ?

Pourquoi tous les élèves sont-ils obligés de suivre à une formation générale de type intellectuel jusqu'à 16 ans ou à l'obtention du Diplôme d'études secondaires (DÉS) ?

Pourquoi la **formation manuelle** est-elle absente du curriculum de base, alors qu'il en fait partie dans plusieurs pays européens, dont la Suisse. Pourquoi l'apprentissage d'un métier (du moins de ses bases) ne constitue-t-il pas un choix valorisé et possible pour tous les élèves ?

Pourquoi avoir des exigences qui dépassent celles de la 3^e sec. pour entrer à la formation professionnelle ?

La scolarisation des jeunes à la formation générale des adultes (FGA) afin qu'ils obtiennent leur Diplôme d'études secondaires (DÉS) ne devrait-elle pas être revue, afin qu'elle n'apparaisse pas à nombre de jeunes comme un pis-aller ?

Pourquoi **les arts**, leur connaissance et leurs pratiques, sont-ils aussi minorisés dans le parcours régulier au primaire comme au secondaire ?

Pourquoi les arts (art plastique, musique, danse et théâtre), égaux en principe, sont-ils fort inégalement enseignés dans la réalité scolaire ; la musique (sous toutes ses formes) et la danse étant nettement minorisées.

Pourquoi, au secondaire, accepte-t-on que des arts ne soient pas toujours enseignés par des spécialistes, alors que c'est le cas pour les mathématiques, par exemple ?

Pourquoi **la philosophie** ne serait-elle pas une discipline scolaire dès le primaire, si on juge qu'elle est essentielle au collégial ?

Comment l'école, comme institution, tient-elle compte de **la culture de tous ses élèves**, dont celle des élèves autochtones (50 % d'entre eux fréquentent les écoles québécoises) et celle des enfants réfugiés ou des élèves issus de l'immigration ?

Que fait l'école pour en diffuser un certain nombre de ses composantes (savoirs, pratiques artistiques, mythes, cosmogonie, pratiques domestiques, etc.) et contribuer réellement à l'inclusion et à la création d'une culture commune ? Comme le dit Marco Micone : *On ne naît pas Québécois, on le devient*, cela peu importe le nombre d'années ou de siècles depuis l'arrivée de ses parents ou ancêtres en sol québécois.

En somme, on pourrait penser un curriculum différencié, mais **d'accès et de qualité égale pour tous** (selon le principe d'équité), alors qu'aujourd'hui il est de plus en plus différencié, mais de qualité de plus en plus inégale ?

En guise de conclusion

Bref, la mission même de l'école est de contribuer à former des êtres humains qui, grâce aux connaissances et compétences acquises à l'école, seront des citoyens capables de comprendre un tant soit peu le monde dans lequel ils vivent pour y intervenir comme citoyens éclairés et critiques pour l'améliorer et le pérenniser.

L'école ne doit pas viser à s'adapter à la société telle qu'elle est (déficit démocratique, inégalités sociales et économiques grandissantes, individualisme, etc.).

Elle doit être un puissant moteur de changement social positif pour l'humanité et l'environnement physique.

On peut toutes et tous contribuer à ce que l'école soit un lieu où chaque élève découvre la beauté, la solidarité et l'espoir d'un monde meilleur pour tous et s'y engage. C'est la responsabilité individuelle et collective des enseignantes et des enseignants et de tous les personnels scolaires.